

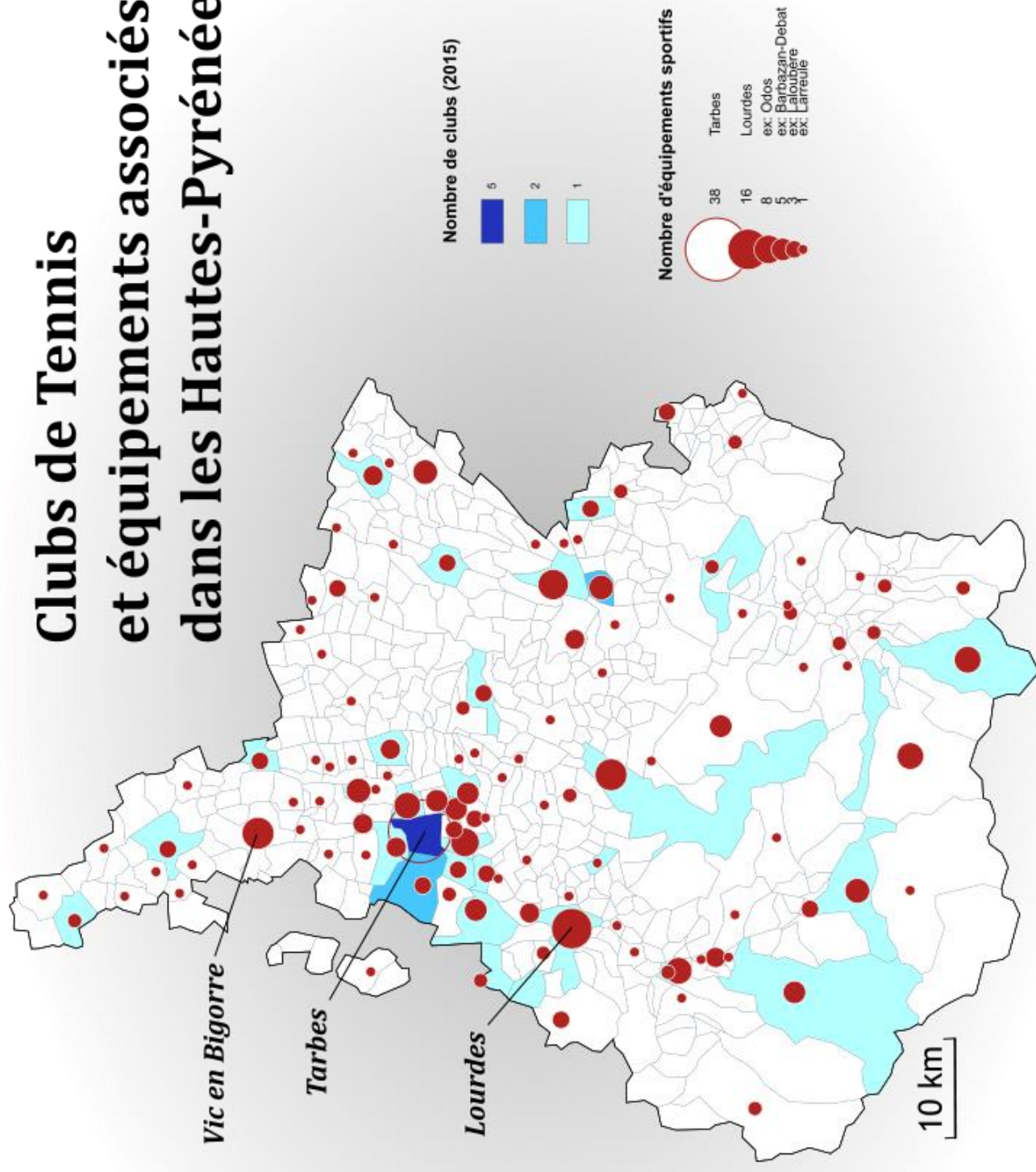


Fédération unisport olympique. Délégué pour : Tennis, Paratennis, Courte Paume, Padel, Tennis de plage

Chiffres clés :

- 40 clubs (2015) (47 clubs en 2010)
3863 licenciés (2015) (3972 licenciés en 2010)
1286 F / 2577 H / 1879 moins de 18 ans (49 %)
Tendance : ▼ (- 3 %)
- 135 équipements sportifs utilisés par les clubs FFT
 - 22 courts couverts
 - 97 courts extérieurs
 - 16 salles multisports
- 16 diplômés d'État déclarés
- 1754 journées stagiaires organisées par le comité

Clubs de Tennis et équipements associés dans les Hautes-Pyrénées



Les courts utilisés par les clubs de Tennis sur le département

Les clubs de Tennis pratiquent leur activité sur des courts de tennis (couverts et extérieurs), et dans des salles multisports.

Normes Tennis :

- Court de tennis pour le jeu de simple : 23,77 m x 8,23 m
- Court de tennis pour le jeu de double : 23,77 m x 10,97 m

Constats :

- ⇒ 119 courts accueillants les clubs FFT
 - ➔ 22 courts couverts
 - ➔ 97 courts extérieurs
- + 16 salles multisports

Concernant les clubs de Tennis du département et les équipements sportifs auxquels ils ont accès :

- Argelès-Gazost : le club (regroupant Pierrefitte-Nestalas et Argelès-Gazost) a accès à 6 courts extérieurs et 2 salles multisports sur l'ensemble des deux communes
- Arrodets : le club a accès à un court extérieur
- Aureilhan : le club a accès à 3 courts extérieurs et la salle multisports
- Bagnères de Bigorre : le club a accès à 6 courts extérieurs et 2 courts couverts
- Barbazan-Debat : le club a accès à 2 courts extérieurs et 1 court couvert
- La Barthe de Neste : le club « tennis Squash les Peupliers » a accès à 2 courts extérieurs et 2 courts couverts. Le club « La Tenarèze Tennis Club » a lui accès à 3 courts extérieurs à La Barthe de Neste et Capvern
- Bordères sur l'Échez : le club a accès à 2 courts extérieurs et la salle multisports
- Bours : le club (regroupant Bazet et Bours) a accès à 2 courts extérieurs sur l'ensemble des deux communes
- Castelnau-Magnoac : le club a accès à un court extérieur et un court couvert
- Chis : le club a accès à 2 courts extérieurs et 3 courts couverts
- Galan : le club a accès à 2 courts extérieurs
- Ibos : le club a accès à 2 courts extérieurs et 1 court couvert
- Juillan : le club a accès à 2 courts extérieurs et la salle multisports
- Lamarque-Pontacq : le club a accès à 3 courts extérieurs et 2 salles multisports
- Lannemezan : le club a accès à 4 courts extérieurs et la salle multisports
- Louey : le club a accès à 2 courts extérieurs et la salle multisports
- Lourdes : le club a accès à 3 courts extérieurs et 4 courts couverts
- Luz Saint Sauveur : le club a accès à 4 courts extérieurs et la salle multisports
- Madiran : le club a accès à un court extérieur et la salle multisports
- Maubourguet : le club a accès à 2 courts extérieurs et la salle multisports
- Odos : le club « Odos Tennis Club » a accès à 4 courts extérieurs et la salle multisports. Le « Méridien Sports Tennis Club » a accès à un court extérieur

- Ossun : le club « Azereix Ossun Tennis Club » a accès à 3 courts extérieurs et 1 court couvert sur l'ensemble des deux communes. « Les Éperviers Tennis Club » a accès à 4 courts extérieurs et 1 court couvert sur la commune d'Ossun
- Pouyastruc : le club a accès à 2 courts extérieurs et la salle multisports
- Rabastens de Bigorre : le club a accès à 2 courts extérieurs et la salle multisports
- Saint-Lary-Soulan : le club a accès à 4 courts extérieurs et la salle multisports
- Saint Laurent de Neste : le club a accès à 2 courts extérieurs et la salle multisports
- Sarrancolin : le club a accès à 2 courts extérieurs
- Séméac : le club a accès à 2 courts extérieurs et 1 court couvert
- Soues : le club a accès à 2 courts extérieurs
- Tarbes : le club « Tarbes Tennis Club U.A.T » a accès à 6 courts extérieurs et 3 courts couverts
 - « Gespe Tennis Sports » a accès à 1 court extérieur et 1 court couvert
 - « CSA Edelweiss Tennis » a accès à 2 courts extérieurs et une salle multisports
 - « Tarbes Cheminots Sports T.C » a accès à 2 courts extérieurs et une salle multisports
- Tournay : le club a accès à 2 courts extérieurs et la salle multisports
- Trie sur Baïse : le club a accès à 2 courts extérieurs et la salle multisports
- Vic en Bigorre : le club a accès à 4 courts extérieurs, 1 court couvert, et la salle multisports

Le comité départemental ne nous a pas communiqué les niveaux d'homologation fédérale des équipements sportifs existants.

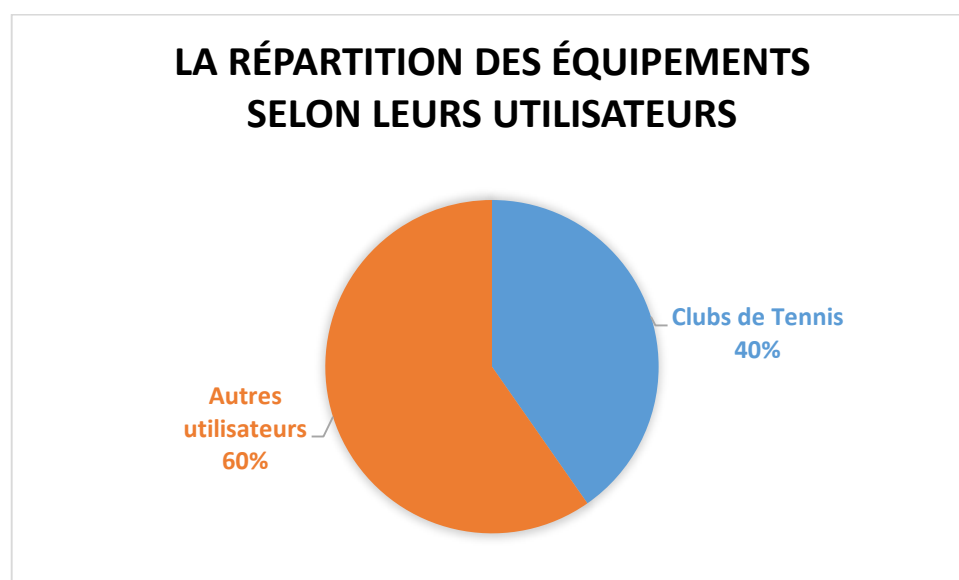
Les équipements sportifs relatifs à l'activité Tennis

Courts de tennis et salles multisports utilisés par le Tennis

Le Recensement des Équipements Sportifs (RES) répertorie dans le département pour l'activité Tennis :

- 335 équipements sportifs
 - 255 courts de tennis
 - 46 salles multisports
 - 34 équipements autres (→ *salles polyvalentes, plateaux EPS/Multisports/city-stades...*)

Les clubs de Tennis utilisent donc 135 équipements sportifs (courts de tennis + salles multisports) sur les 301 recensés sur le département.



SYNTHÈSE TENNIS



Quelques équipements sportifs construits récemment

Travaux de rénovation à effectuer sur certains équipements

Manque de structures couvertes

Quelques manques de créneaux d'utilisation dans les équipements pour certains clubs

Les principales difficultés :

- Comité départemental : travaux de rénovation et d'extension qui deviennent urgents, correspondants à des besoins au niveau de la formation et des compétitions (courts couverts, vestiaires, sanitaires, espaces d'accueil...) Travaux faits à Juillan et Trie sur Baïse, en projet à Tournay. À faire à Séméac (2 courts laissés à l'abandon)
- Tous les clubs ne sont pas équipés de structures couvertes, ce qui entraîne des difficultés de pratiquer l'hiver pour certains. Besoin de ces structures sur Odos et le Tennis Club Lavedan
- Nombre de créneaux horaires dans les équipements variables d'un club à l'autre : certains font face à une augmentation des pratiques individuelles laissées libres par les collectivités, et qui leur réservent alors des créneaux

Préconisations prioritaires :

- Maintien de l'entretien et des rénovations régulières des équipements sportifs, ainsi que des nouvelles constructions
- Mise en route du projet de rénovation des structures du comité départemental et d'extensions (repoussé à 2018 ou 2019)
- Restriction de la part des collectivités qui accueillent des clubs sur leurs équipements du nombre de pratiques individuelles / hors structures fédérales

Besoins complémentaires :

- Aide de la part des différentes collectivités concernées pour permettre de développer la pratique du Tennis en milieu scolaire, et notamment au niveau des écoles primaires (ce qui donnera ensuite la possibilité pour les enfants intéressés de venir pratiquer en club)